

RELEVÉ DE DECISIONS - RRC GUADELOUPE

22 et 23 Octobre 2013

DASTRI propose d'aller au-delà de ses obligations en acceptant dans le réseau de collecte nationale toute pharmacie volontaire du département i.e **158**. Ces dernières doivent remplir le formulaire présent dans leur espace dédié <http://www.dastri.fr/espace-dedie-pharmacie/> et retourner signée à DASTRI la convention de mise à disposition de PDC qui sera disponible dès la fin de la semaine

Les collectivités qui souhaitent rejoindre le réseau de PDC doivent suivre la même procédure <http://www.dastri.fr/espace-dedie-collectivite/>

DASTRI diffuse dans l'espace réservé aux réunions régionales de concertation sur son site internet <http://www.dastri.fr/reunions-regionales-de-concertation-outr-mer/>:

- Le relevé de décisions
- La documentation ADEME relative à la filière DASRI-PAT

Position des représentants de parties prenantes

- **ARS** : Toutes les barrières sont levées, le développement du maillage repose désormais sur le volontariat des pharmaciens. Plus ils seront nombreux, plus le gisement de DASRI à entreposer sera limité pour chaque pharmacie et par voie de conséquence plus les contraintes règlementaires seront faibles.
- **LBM** : sont favorables au principe de devenir PDC dans le cas où il n'y aurait pas d'autre volontaire sur un territoire donné.
- **ORDRE & SYNDICATS de pharmaciens** :
- Sont favorables à ce que l'ensemble des pharmacies soient en mesure d'intégrer le réseau de collecte
- **URPS**
- Souhaite une démonstration physique de la manipulation des BAA et des contenants de pré collecte (Fûts et Caisses cartons)
- **Collectivités** :
 - Ville de Baie-Mahault : Position à définir avec les élus
 - Ville du Moule : Position à définir en fonction de l'engagement des pharmacies. Ne peuvent pas encore accepter les DASRI dans l'attente de la construction de la déchèterie.
 - Le Lamentin et Sainte-Anne : Position à définir avec les élus
 - Ville de Morne à l'eau : déchèterie prévue pour 2015. Ont prévu un local DASRI.
 - SYVADE : ne rejoindra pas le réseau de collecte des DASRI PAT

Actions à engager

DASTRI :

- Fait le point avec son logisticien sur certaines difficultés d'approvisionnement en BAA rencontrées par des pharmacies.
- Ecrit au Conseil Régional pour demander une exemption d'octroi de mer pour les BAA.
- Tient informées les parties prenantes institutionnelles locales (ARS/ADEME/Conseil Régional) de l'arrivée des contenants de pré collecte (fûts plastiques et caisses cartons) en Guadeloupe.
- Se rapproche de l'AFD pour intégrer dans la formation patients-experts une information sur la gestion des DASRI.
- Contacte le SSIAD à la Désirade afin d'identifier la possibilité de s'appuyer sur le réseau existant
- Informe l'ARS, l'ADEME et le Conseil Régional quant au facilitateur retenu.

- Identifie les référents à contacter dans le cadre du réseau SOPHIA afin d'identifier la possibilité d'intégrer des informations sur la gestion des DASRI
- Prend contact avec les groupements de pharmaciens

L'ARS :

- Accompagne l'Association des Diabétiques de Guadeloupe dans l'identification des gisements à éliminer dans le cadre d'une opération de déstockage et transmet à DASTRI les informations recueillies
- Prépare un courrier à destination des pharmaciens de Guadeloupe pour rappel de leurs obligations réglementaires relatives à la distribution des BAA ainsi que les modalités de commande.
- Transmet à DASTRI la liste des opérateurs de collecte/-traitement des DASRI en Guadeloupe.
- Indique à DASTRI si les COM de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont des territoires où le Code de la Santé Publique s'applique.
- Transmet à DASTRI la liste/cartographie des Laboratoires de Biologie Médicale de Guadeloupe.

L'Association des Diabétiques de Guadeloupe :

- Identifie les gisements qui seraient susceptibles de donner lieu à un déstockage.
- Communique l'ensemble des éléments relatifs au mois du diabète à l'ARS, l'ADEME et le Conseil Régional.
- Transmet l'information à l'ARS sur les pharmacies qui ne respecteraient pas leurs obligations de distribution gratuite des BAA

L'ADEME :

- Transmet à DASTRI les coordonnées des médias locaux.

Focus communication

L'ARS, le Conseil Régional et l'ADEME seront partenaires de DASTRI en matière de communication Une communication à destination des PAT est à prévoir avant la fin de l'année.

Premiers éléments de réflexion :

- **OBJECTIFS :**
 - o Mobiliser et sensibiliser les populations locales au geste de tri des DASRI.
 - o Eviter la diffusion de supports de communication par courrier postal.
 - o Informer les PAT de ne plus stocker en bouteilles plastiques mais d'utiliser les BAA, de ne pas mettre de DASRI moussés dans les BAA, et de ne pas dépasser la limite de remplissage des BAA
 - o Privilégier une communication visuelle
- **MEDIAS**
 - o Radios et TV: Guadeloupe Première, Canal 10,
- **OUTILS :** déclinaison locale (fonds : message/forme : visuel/ support : adapté au public cible)
- **ACTIONS :**
 - o Intégration de l'information dans le « Carnet du diabétique » distribué aux patients hospitalisés et édité par chaque établissement.
 - o Une campagne d'information auprès des étudiants infirmiers (IFSI de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre) et des formations santé/environnement de l'Université Antilles-Guyane est à prévoir
 - o Identifier la possibilité de mener des actions de déstockage sur certains sites très fréquentés (parking de centres commerciaux)

Calendrier/ évènements

- Novembre : mois du diabète
- 16/11 : marché à la Marina de Basse-Terre
- 24/11 : Journée diabète Espace conférence à Petit-Bourg
- 25 au 28/11 : semaine « Sécurité du Patient » organisée à l'initiative des établissements hospitaliers

Relais d'informations identifiés :

- Représentants de pharmaciens (syndicats, Ordre, groupements)
- Infirmières libérales
- Collectivités locales
- Les patients-experts formés par l'AFD
- Personnel hospitalier (réseaux, infirmières hygiénistes, groupements d'achat)

Couverture médiatique

Plénière a été relayée sur Guadeloupe Première TV :

- Sujet au journal TV de 13h le 23/10/2013 :
<http://guadeloupe.la1ere.fr/emissions/le-13h-en-direct-sur-internet>
- Sujet au journal TV de 19h30 le 23/10/2013:
<http://guadeloupe.la1ere.fr/emissions/jt-19h30-en-direct-ici>
- Articles Frances Antilles et Guadeloupe première (en PJ)